



Viticulture

PACA

n°6
21 avril 2026



Référent filière & rédacteurs

Pauline VEZIN

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la Chambre Régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service Régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

Grenache : une semaine d'avance en moyenne sur 2025

Maladies

Mildiou : risque nul à faible

Oïdium : quelques symptômes sur parcelles sensibles

Black rot : risque nul à faible

Ravageurs

Vers de la grappe : pontes en secteurs précoce et médian,
risque nul

Annexe

OAD DAC ADN

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note réglementation protection des abeilles

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

B

Notes nationales

Biodiversité

Note technique nationale OSCAR 2026

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

 **GOUVERNEMENT**

Liberté
Égalité
Fraternité



La stratégie
écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



H
Stade H :
10-13 FE*
Boutons floraux séparés



G
Stade G :
7-8 FE*
Boutons floraux agglomérés



F
Stade F :
5-6 FE*



E
Stade E :
2-3 FE*

*FE: Feuilles étalées

Photos CA84

Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade 5 à 13 F	Stade 4 à 10 F	Stade 3 à 9 F	Stade 3 à 8 F	Stade 2 à 7 F	Stade 2 à 5 F
8-10 F majoritaire	7-9 F majoritaire	6-7 F majoritaire	5-6 F majoritaire	3-5 majoritaire	3-4 F majoritaire

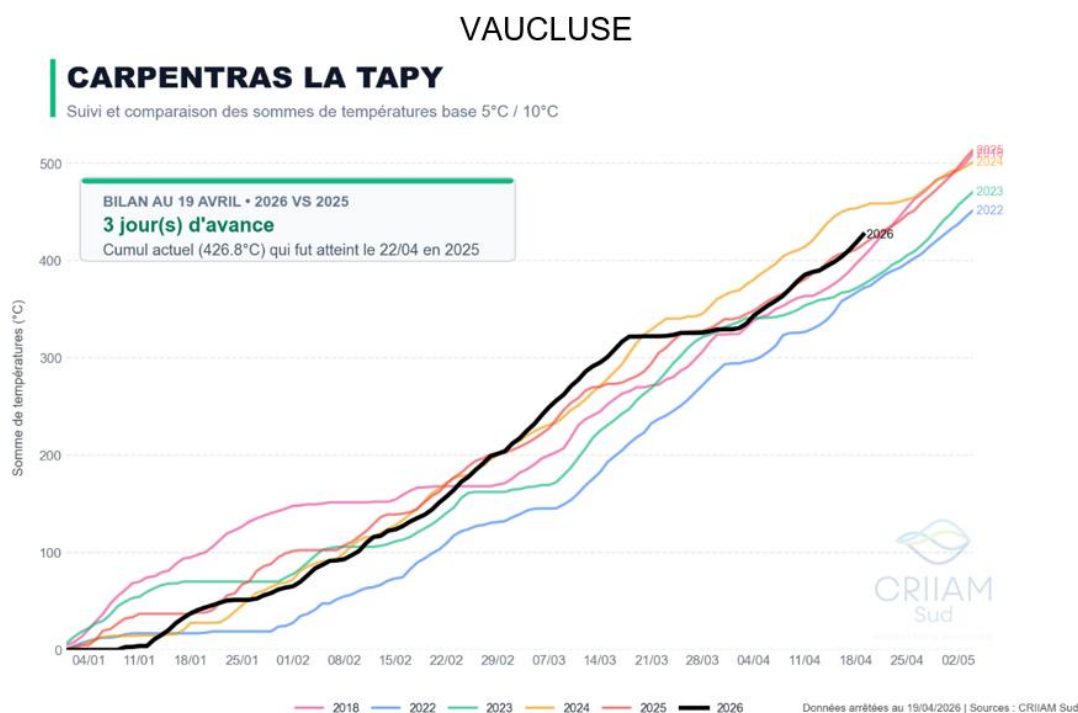
Le stade observé est conditionné par la date de taille.

[Carte de précocité](#)

Au 13 avril, les stades phénologiques observés montrent en moyenne une semaine d'avance par rapport à ceux de 2025, voire jusqu'à 15 jours sur certains secteurs.

Données de la modélisation

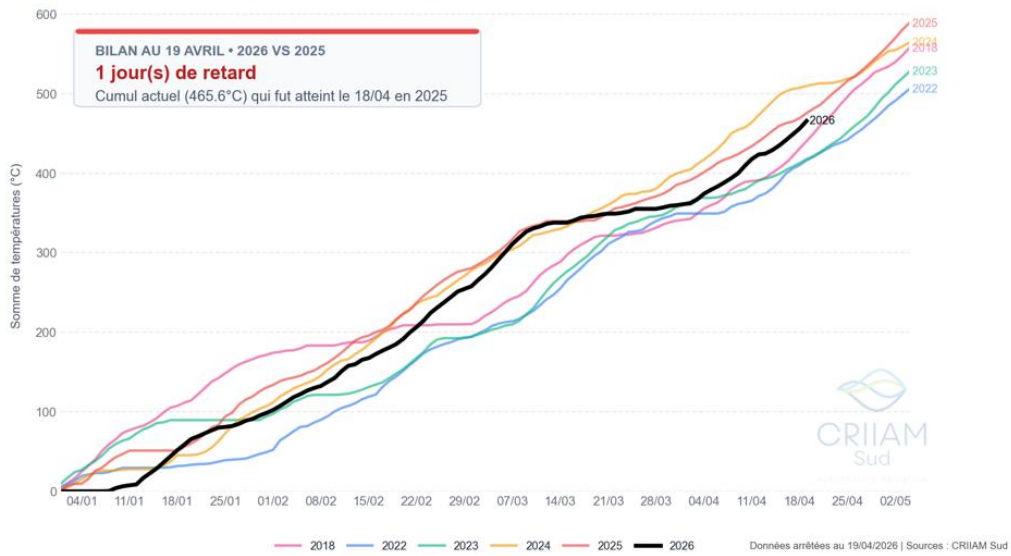
Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.



BOUCHES DU RHONE

BERRE L'ETANG

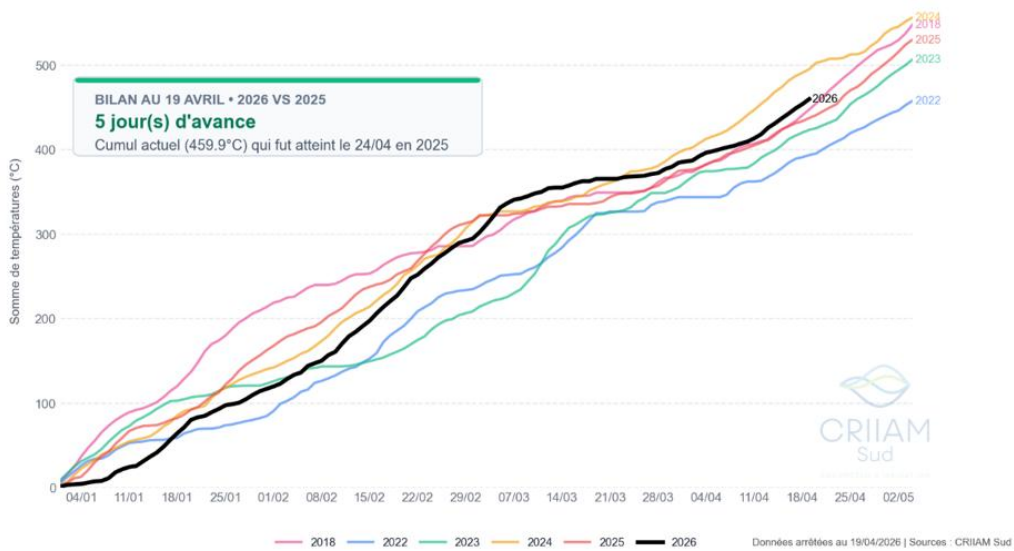
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



VAR

HYERES SCRADH

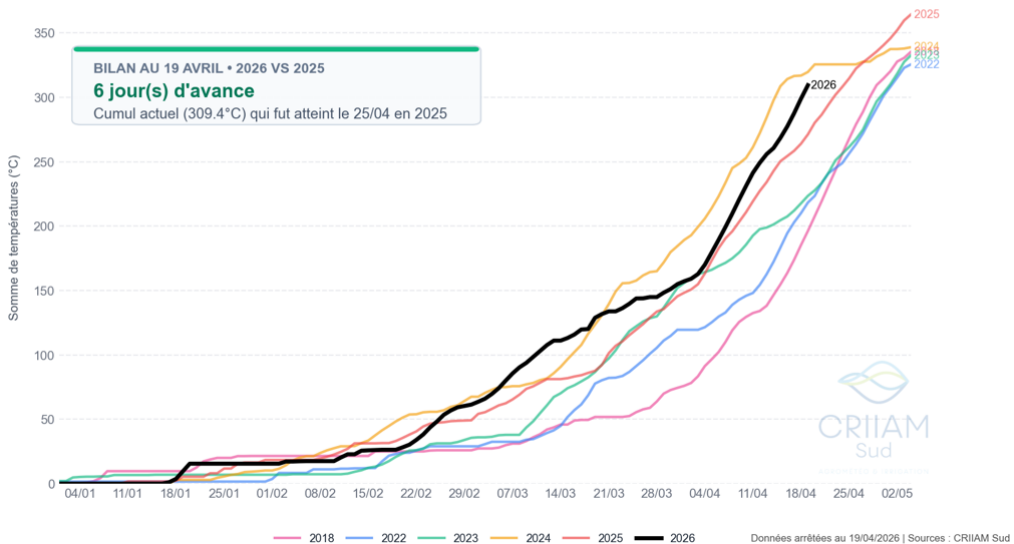
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



HAUTES-ALPES

REMOLLON

Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



MILDIYOU

Biologie

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures. Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de mildiou sur feuille

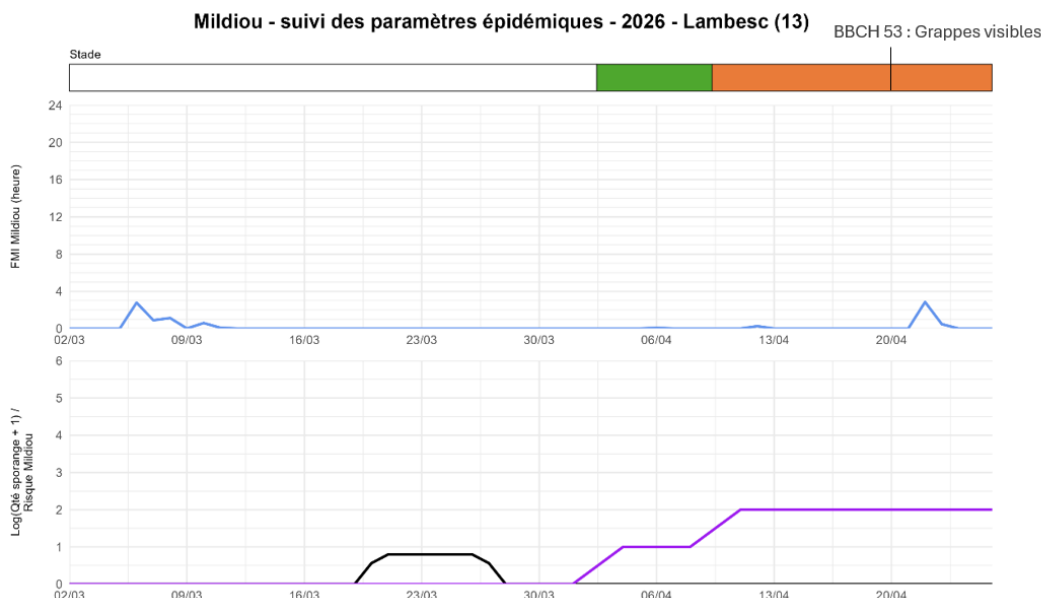


Photos CA84

Données de la modélisation

Analyse de l'OAD DAC ADN : Mildiou

Cette année, un capteur de spore a été installé dans chaque département (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur les indicateurs et la représentation graphique du modèle DAC ADN, cliquer [ici](#).



Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

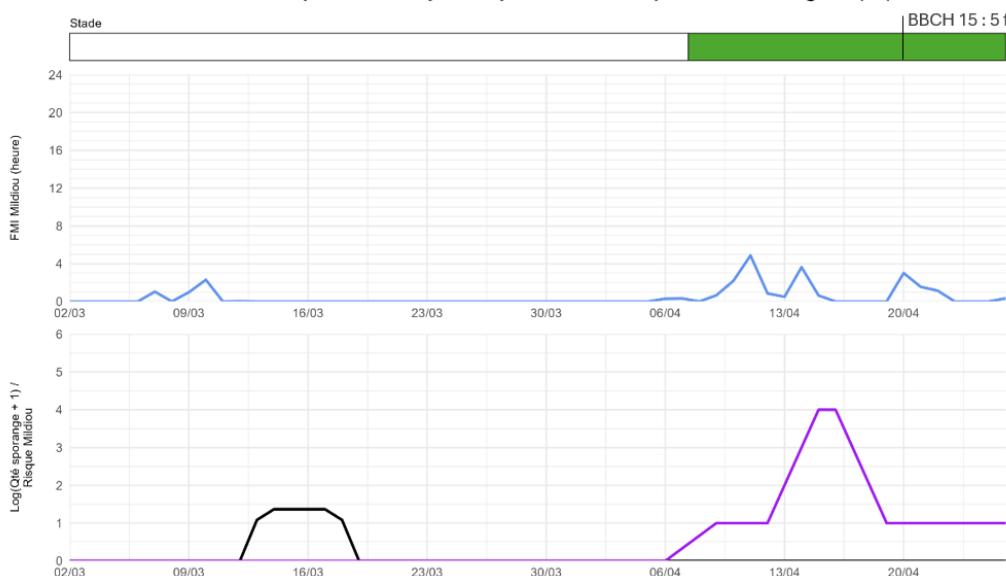
Facteur Météo d'Infection :
Les conditions météo restent moyennement propices : 4 heures de FMI prévus le 22 et 23/04.

Sporée aérienne *P. viticola* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur l'échantillon du 16/04.

Risque épidémique :
Le risque reste à 2 jusqu'au 26/04. Le pathogène est considéré comme actif, de faibles quantités de FMI sont mesurées et le stade devient sensible.

Analyse de l'OAD DAC ADN : Mildiou (suite)

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83)



Stade phénologique :

Considéré comme moyennement sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Le cumul de FMI est important du 09/04 au 15/04 avec une somme de 13 heures sur la période. Le cumul de FMI est de 6 heures du 20 au 22/04.

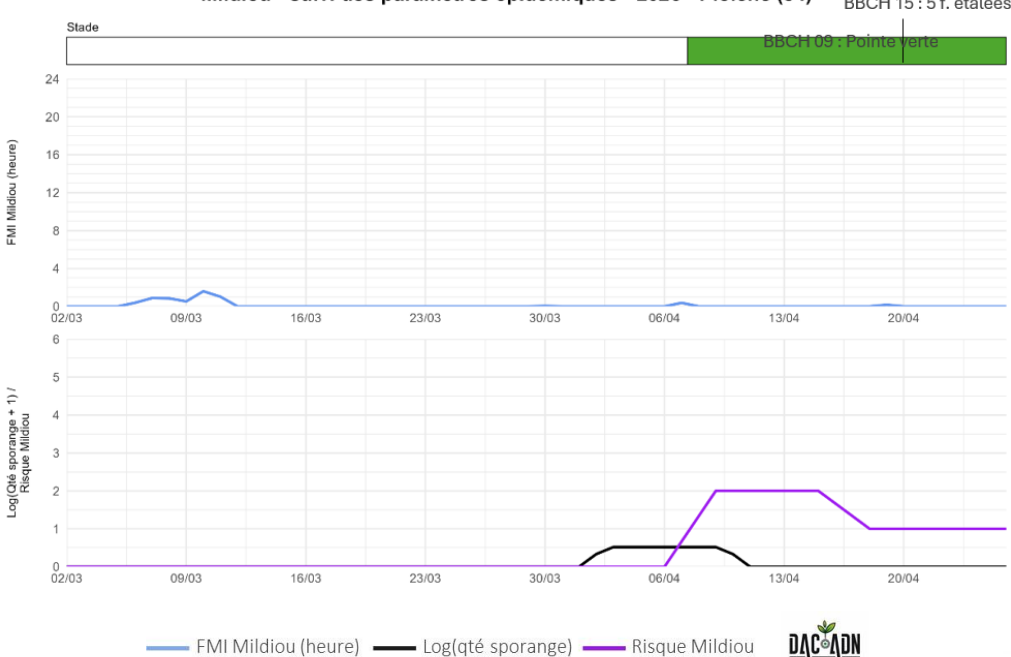
Sporée aérienne *P. viticola* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 16/04.

Risque épidémique :

Les forts cumuls de FMI entraînent une hausse du risque à 4 sur 2 jours puis redescend à 1 jusqu'au 26/04.

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Piolenc (84)



Stade phénologique :

Considéré comme moyennement sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Moins de 1 heure de FMI mesurée le 19/04.

Sporée aérienne *P. viticola* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 16/04.

Risque épidémique :

Le risque est à 2 parallèlement à la détection de sporange. En l'absence de FMI, avec des stades phénologiques moyennement sensibles, le risque devrait redescendre à 1 autour du 20/04 jusqu'au 26/04, sans changement majeur dans les prévisions météo.

FMI Mildiou (heure) Log(qté sporange) Risque Mildiou 

Analyse du modèle DAC ADN

Sur la station de Roquebrune-sur-Argens (83), le modèle DAC ADN enregistre un risque faible de contaminations primaires à la suite des pluies du 13 au 15 avril avec des potentielles sorties visibles entre le 23 et 25 avril. Sur les deux autres stations, le modèle n'annonce pas de contaminations.

Analyse du modèle Milstop

Le modèle Milstop n'a pas enregistré de contaminations sur les dernières pluies, sauf sur les très rares parcelles très précoces et sensibles ayant pu être concernées par la sortie des primaires foyers primaires issus des pluies du mois de mars.

Territoire Sud Drôme/Bouches du Rhône/Hautes Alpes/Var/Vaucluse

Observations

Aucun foyer primaire n'est observé à ce jour.

MILDIOU (suite)

Territoire Sud Drôme/Bouches du Rhône/Hautes Alpes/Var/Vaucluse

Analyse de risque

Cas général



Cas très particuliers : Parcelles en secteur très précoce / précoce ayant pu être contaminées avec les pluies du 10-13 mars et/ou 21-22 mars si les températures n'ont pas été limitantes.



Très rares cas de parcelles ayant pu être contaminées du 13 au 15 avril si les températures n'ont pas été limitantes et que les pluies étaient suffisantes.



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.

- Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

B - Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).

R Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

Comment valider un foyer primaire ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

OÏDIUM

Biologie

L'oïdium est une maladie due au champignon *Erysiphe necator*. Sa conservation hivernale se réalise sous deux formes :

- sexuée : des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne se forment à la surface des organes malades et se conservent l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation. Ce mode de conservation concerne tous les cépages.
- asexuée (forme mycélienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc deux formes distinctes de conservation.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Drapeaux sur Carignan



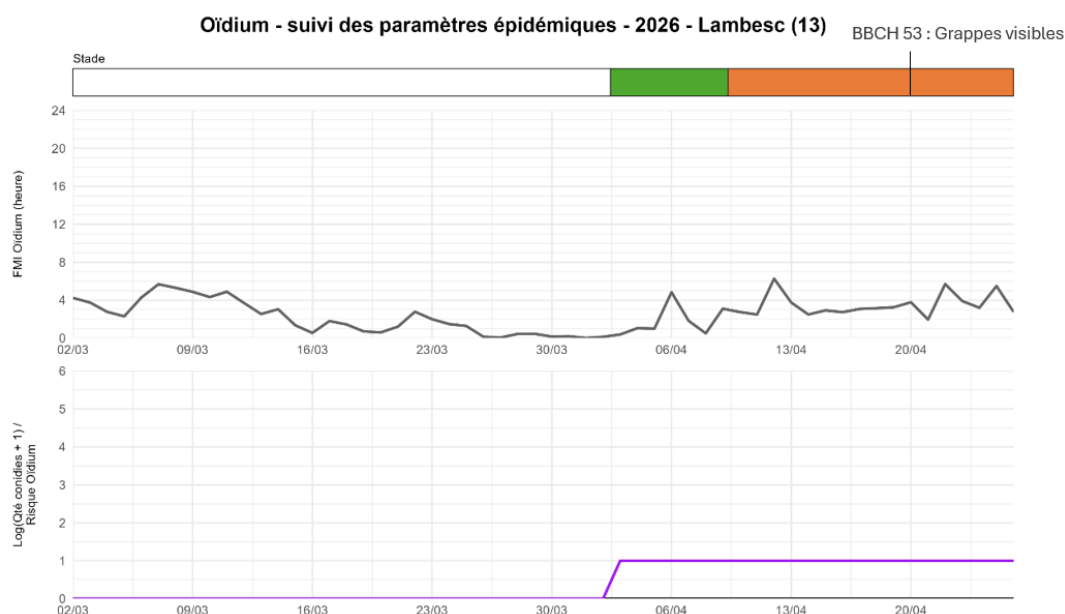
Photos CA84

Données de la modélisation

Analyse de l'OAD DAC ADN : Oïdium

Cette année, un capteur de spore a été installé dans chaque département (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur les indicateurs et la représentation graphique du modèle DAC ADN, cliquer [ici](#).

Sur les trois capteurs mis en place, le risque est généralement faible pour la période du 16 mars au 26 avril.



Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

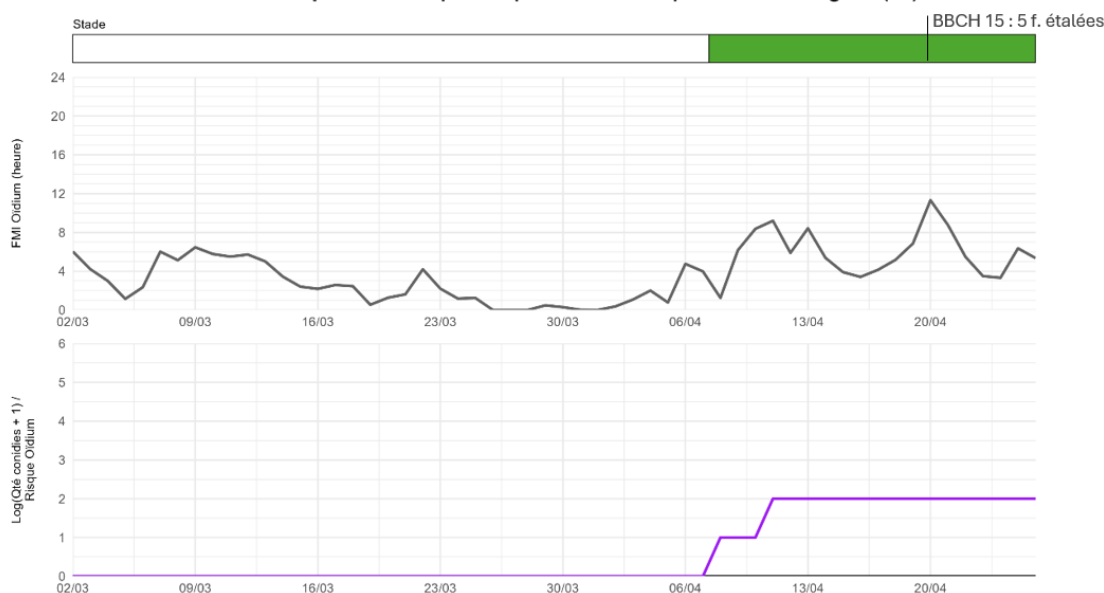
Facteur Météo d'Infection :
Le FMI stagne en dessous de 4 heures jusqu'au 22/04. Deux pics sont prévus, 6 heures le 22/04 et le 25/04.

Sporée aérienne *E. necator* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :
Le risque reste à 1 jusqu'au 26/04. Aucune activité biologique d'*E. necator* n'est détectée dans cette parcelle.

Analyse de l'OAD DAC ADN : Oïdium (suite)

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83)



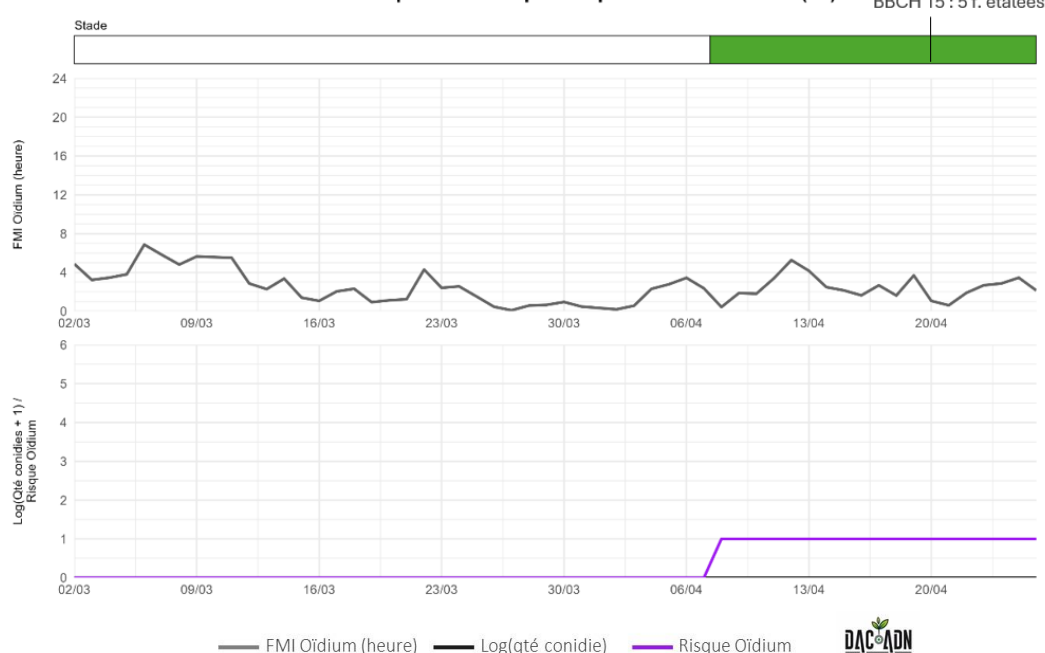
Stade phénologique :
Considéré comme moyennement sensible.

Facteur Météo d'Infection :
Le FMI est supérieur à 4 heures à partir du 09/04. Un pic de FMI est mesuré entre le 19 et 21/04, jusqu'à 11 heures prévues le 20/04.

Sporée aérienne *E. necator* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :
Les forts cumuls de FMI conduisent à un risque 2 jusqu'au 26/04.

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Piolenc (84)



Stade phénologique :
Considéré comme moyennement sensible.

Facteur Météo d'Infection :
Le FMI stagne sous les 4 heures par jour jusqu'au 26/04.

Sporée aérienne *E. necator* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :
Le risque reste à 1 jusqu'au 26/04. Aucune activité biologique d'*E. necator* n'est détectée dans cette parcelle.

— FMI Oïdium (heure) — Log(qté conidie) — Risque Oïdium

Observations

Drapeaux observés sur les cépages très sensibles (Carignan, Roussanne) et sur les parcelles à fort historique sur tous les départements.

Tâches d'oïdium et quelques repiquages ponctuels observés dans le Var et Vaucluse.

Analyse de risque

Cas général



Pas de nécessité d'intervenir avant 10-12 feuilles étalées.



OÏDIUM (suite)

Cas des cépages à drapeaux et sensibles : à partir du stade 2-4 feuilles et pour les cépages sensibles à 5-6 feuilles



Si le stade est atteint et/ou présence de symptômes.



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.

Techniques alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

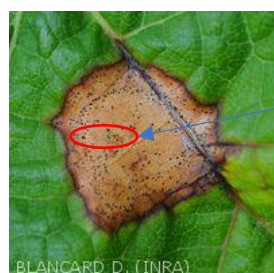
BLACK ROT

Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de black-rot avec des pycnides



pycnides

BLANCARD D. (INRA)

Source : INRAE

BLACK ROT

Biologie (suite)

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

Observations

Aucun symptôme observé à ce jour.

Analyse du risque

Concernant les pluies du 12 au 13 avril, les basses températures et les faibles quantités de pluies ont été limitantes sur les secteurs suivis.

Estimation du risque



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques :

- Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille
- Arracher les vignes abandonnées
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

Techniques alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

VERS DE LA GRAPPE

Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonner sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).

Observations

Les vols se poursuivent sur tous les secteurs. Pontes d'œufs observées en secteur précoce et médian.

Données de la modélisation

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves	Premières larves L3
Secteur très précoce	En cours	A partir du 29 avril
Secteur précoce	En cours	A partir du 1 mai
Secteur médian	À partir du 23 avril	Trop tôt
Secteur tardif	À partir du 27 avril	Trop tôt
Secteur très tardif	Trop tôt	Trop tôt

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque



Gestion alternative du risque



Parmi les techniques de biocontrôle, il y a la confusion sexuelle.

Principe : diffuser de façon massive des phéromones de synthèse dans l'atmosphère afin de désorienter le papillon mâle et empêcher l'accouplement, rompant ainsi le cycle du ravageur.

En pratique : la pose des diffuseurs doit s'effectuer au plus près du début du vol.



Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Réglementaire

NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026 - [ICI](#)

Analyse de l'AOD DAC ADN

Description des indicateurs du modèle DAC ADN :

- Facteur Météo d'Infection (FMI) :

Quantité journalière d'heure où les conditions météorologiques sont propices à une infection par les pathogènes. Un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle de *P. viticola* (FMI_mildiou) et un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle d'*E. necator* (oïdium).

Il prend en compte les variables horaires suivantes : température, humidité, précipitation, déficit en pression vapeur, durée d'humectation et le point de rosée.

- Suivi de la sporée aérienne :

Le suivi de la sporée aérienne se décompose en une étape de capture et une étape d'analyse en laboratoire. L'étape de capture est réalisée par le biais de station de capture positionnée en parcelle. L'étape d'analyse est une quantification des spores capturés par qPCR. La détection de spore de *P. viticola* et d'*E. necator* témoigne d'une activité des pathogènes dans les parcelles de suivis et, dans une moindre mesure, dans les parcelles environnantes.

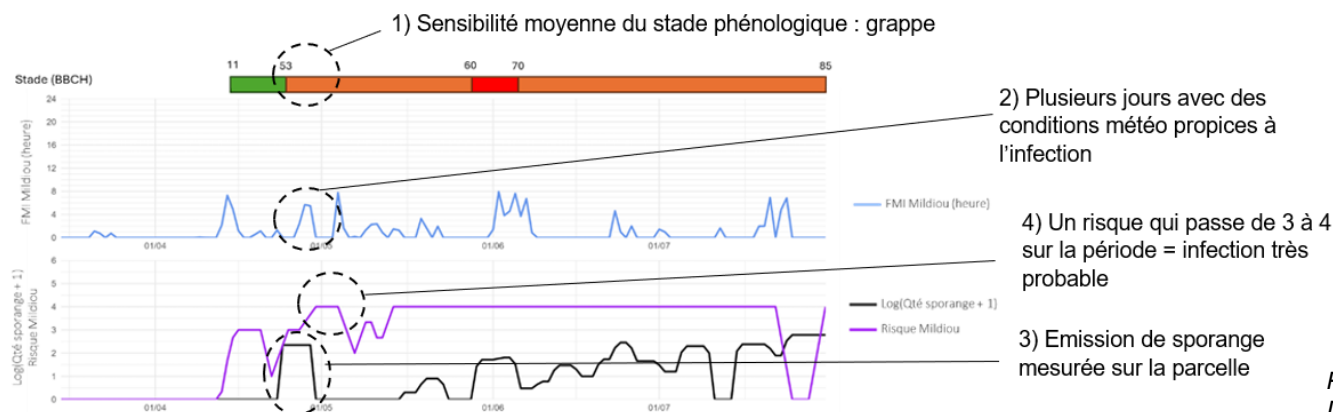
Cette valeur est exprimée en nombre de sporange par échantillon pour le mildiou et en nombre de conidie par échantillon pour l'oïdium.

- Risque global (de 1 à 4) passé et prédictif à +7 jours :

Le modèle DAC ADN intègre l'ensemble des données mesurées ou modélisées en parcelle. Sa particularité repose sur l'intégration de la mesure directe de la sporée aérienne mildiou et oïdium, attestant fidèlement de l'activité biologique des pathogènes cryptogamiques. Le risque global est le résultat d'un seuillage de probabilité d'apparition des premiers symptômes, dans le cas où la parcelle est saine, ou d'apparition de nouveaux symptômes, dans le cas où l'épidémie est déjà commencée. Il est seuillé sur une échelle de 1 (risque faible) à 4 (risque très élevé). En début de campagne, le risque est à 0, avant l'apparition de la première feuille étalée.

Le risque global prend en compte l'évolution des stades phénologiques, les valeurs de sporée aérienne mesurées, le FMI et l'état sanitaire de la parcelle de suivi.

Représentation graphique du modèle DAC ADN avec description des indicateurs




Note réglementation protection des abeilles

Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Pour lire la note
complète 

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché

➤ Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H

COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- Les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- l'heure de début et de fin du traitement
- le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes ➤ l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Faire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoides.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoides avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance \(ANSES\)](#) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône Didier RICHY

Chambre d'Agriculture de la Drôme Elsa ALARD, Alixe SANQUER

Chambre d'Agriculture du Var Julie MAZEAU

Chambre d'Agriculture de Vaucluse Raphaël GONZALES, Pauline VEZIN



Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône (13)

Chambre d'Agriculture de la Drôme (26)

Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (05)

Chambre d'Agriculture du Var (83)

Chambre d'Agriculture de Vaucluse (84)

CTIFL- La Tapy

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



**La stratégie
écophyto 2030**

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA